

1

(N° 125.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1838.

Rapport fait par M. D.-J. LEJEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur ADOLPHE BONNIAUX.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS ,

Par requête du 24 novembre 1836, le sieur Adolphe Bonniaux, brigadier dans la douane belge, stationné à Mombay, contrôle de Péruwelz, demande la naturalisation.

Né le 9 vendémiaire an VII (30 septembre 1798), à Hirson, département de l'Aisne, France, d'un père autrichien et d'une mère belge, il est entré dans le pays en 1818 et y a servi depuis successivement dans la maréchaussée et dans la douane. Il a épousé une femme belge et il est père d'une nombreuse famille.

D'après les rapports des autorités consultées, le pétitionnaire se conduit bien et jouit de l'estime de ses supérieurs et de ses concitoyens.

Le rapporteur,

D.-J. LEJEUNE.

Le vice-président,

DU BUS aîné.